



LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le 16 mai 2014

Monsieur le Président,

En ma qualité de dépositaire de plus de 560 traités multilatéraux, j'ai l'honneur de m'adresser à Votre Excellence au sujet de l'organisation de la cérémonie des traités de cette année. En 2014, cette manifestation se déroulera du 23 au 25 septembre et du 30 septembre au 1^{er} octobre au Siège de l'Organisation, à New York. La cérémonie coïncidera avec le Débat général de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale, qui s'ouvrira le 24 septembre 2014.

Au fil des ans, la cérémonie des traités s'est révélée un moyen efficace pour inciter un plus grand nombre d'Etats à devenir parties aux traités multilatéraux et pour promouvoir le respect de l'état de droit sur le plan international. Depuis 2000, ces manifestations ont donné lieu à 1 878 formalités conventionnelles. L'année dernière seulement, 59 Etats ont procédé à 113 formalités conventionnelles au cours de la cérémonie des traités.

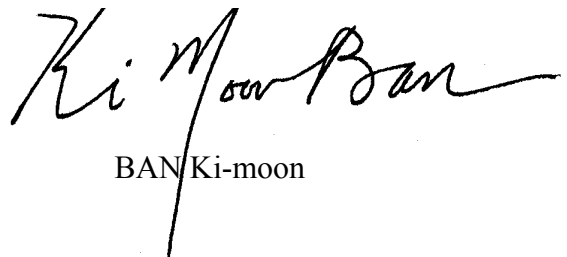
De nombreux traités font à ce jour l'objet d'une large participation mais, pour la plupart, l'objectif d'une participation universelle n'est pas encore atteint. La cérémonie des traités offre aux Etats une occasion unique d'honorer les engagements qu'ils ont pris dans des instances nationales et internationales, de signer les traités multilatéraux dont je suis le dépositaire, de les ratifier et d'y adhérer. C'est pourquoi je vous demande de conjuguer vos efforts pour soutenir l'application universelle de l'ensemble des normes convenues à l'échelle internationale. La participation universelle aux traités et leur application universelle demeurent un objectif aussi ambitieux qu'important, qui exigent des efforts conjoints de la part de tous les Etats.

Je vous invite à tirer parti de la cérémonie des traités de 2014 pour signer des traités et déposer des instruments de ratification ou d'adhésion pour ceux dont je suis le dépositaire, et contribuer ainsi à l'objectif de la participation universelle. La manifestation de cette année mettra tout particulièrement l'accent sur les traités relatifs aux droits de l'homme, au commerce international, au terrorisme, au droit de la mer, au désarmement, à l'environnement, aux privilèges et immunités et à la sécurité du personnel des Nations Unies.

La liste des traités mis en avant cette année est jointe à la présente lettre et la liste générale des traités dont je suis dépositaire peut être consultée sur le site Internet de la Section des traités du Bureau des affaires juridiques, à l'adresse suivante: (<http://treaties.un.org>).

Si vous souhaitez participer avec moi à la cérémonie des traités de 2014, je vous serais reconnaissant de bien vouloir informer mon bureau, au plus tard le 5 septembre 2014, de votre intention de signer des traités dont je suis dépositaire, de les ratifier ou d'y adhérer de sorte que les dispositions nécessaires puissent être prises.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.



BAN Ki-moon